



ufap.bmao@gmail.com

LACHE AGRESSION

AU CD1 Est

09 Avril 2024

Ce mardi 9 avril 2024, un collègue a été gratuitement agressé au CD1Est.

A l'ouverture de la cellule aux environs de 13h30, un détenu sans vergogne a commencé à insulter le collègue pour un souci de cantine. Il n'en est pas resté là puisque qu'il s'est approché du collègue, l'a giflé et lui a ensuite craché dessus.

Cette situation n'est malheureusement pas isolée, les agressions se faisant toujours sur l'établissement. Le **bureau local UFAP UNSa Justice** se questionne réellement sur les moyens déployés pour la lutte contre les violences.

L'**UFAP UNSa Justice** apporte un soutien indéfectible à l'agent agressé par ce geste humiliant et lui souhaite un prompt rétablissement.

L'**UFAP UNSa Justice** félicite la rapidité d'intervention et le sang-froid des agents pour maîtriser ce détraqué mental.

Les conditions de travail sont déjà assez difficiles et face à cette nouvelle atteinte à l'intégrité physique l'**UFAP UNSa Justice** ne peut tolérer que les agents servent de « punching-ball » à des voyous sans limite, sans foi ni loi et déplore une nouvelle fois cette violence quotidienne contre les agents épuisés par la charge de travail et la multiplication des personnes détenues aux profils dangereux et psychologiquement ingérables.

L'**UFAP UNSa Justice** ne peut que déplorer encore une fois le laxisme de notre administration envers la prise en charge des détenus présentant des troubles psychiatriques, qui n'ont aucune limite pour passer à l'acte lorsqu'il s'agit d'agresser les personnels.

Ce type d'individu nécessite des gestions spécifiques dans des établissements spécifiques !!!

L'**UFAP UNSa Justice** rappelle que rien ne peut excuser l'agression d'un personnel qui se voit blessé dans sa chair et psychologiquement.

L'**UFAP UNSa Justice** condamne cet acte et exige le transfert du détenu à l'issue de sa peine de quartier disciplinaire.

L'**UFAP UNSa Justice** demande des sanctions pénales et administratives à la hauteur de ses actes ignobles.

Pour le bureau local
Karine PRETERIENS